

collaboration avec d'autres acteurs·ices cruciaux·ales comme la police ou les ancien·ne·s, qui jouent un rôle essentiel dans les mécanismes traditionnels de résolution des conflits. Les vols de bétail font partie des conflits que les comités de paix tentent de résoudre par eux-mêmes. Les bêtes sont souvent transportées sur de longues distances. Les comités de paix contactent leurs homologues d'autres juridictions pour retrouver le bétail dérobé et, dans le meilleur des cas, le récupérer dans le cadre d'un accord négocié entre les chefs des deux communautés concernées. Grâce aux nombreuses activités de renforcement de la confiance qu'ils entreprennent, c'est possible. En 2020, 8 cas de vol sur un total de 600 têtes de bétail ont été signalés aux comités de paix. Tout le bétail a pu être récupéré.

La pandémie de coronavirus continue de limiter les possibilités de réunion des comités, tandis que les effets grandissants du changement climatique augmentent la probabilité d'apparition de conflits liés aux ressources. Enfin, les élections générales à venir (présidence et parlement) renforcent la probabilité que les politiciens·ennes instrumentalisent les rivalités ethniques à leur profit. Dans ce contexte, l'importance des comités de paix ancrés très localement, mais intégrés dans un réseau plus large d'acteurs·rices de la paix, devient évidente.

[Caritas Nyahururu](#)

James Mugambi

chargé de programme

[Action de Carême](#)

Stellamaris Mulaeh

Spécialiste de la paix et des conflits

[Action de Carême](#)

Leon Jander

Chargé de Programme

links

- [Caritas Nyahururu](#)
- [Action de Carême Kenya](#)

dossier

Kenya – Violences policières et lutte contre l'impunité



Activistes du Centre de Justice Sociale du quartier de Mathare soutenu par PBI Kenya, Nairobi, 2019. PBI

En mai 2020, le monde a été touché par la mort de George Floyd, décédé à Minneapolis à la suite d'une interpellation policière violente. Les mots « I can't breathe » ont fortement marqué l'opinion publique. Cette affaire a amené la société à réfléchir aux thématiques de la violence policière et du racisme. Malheureusement, ce cas n'est pas isolé. Les violences policières sont monnaie courante dans d'autres pays sans être autant médiatisées.

L'un d'entre eux est le Kenya où de graves violations aux droits humains commises par les forces de sécurité ont été largement documentées. Torture, disparitions forcées, viols, exécutions extrajudiciaires ; afin de mener à bien des opérations au nom de la sécurité, les autorités ont régulièrement recours à un usage excessif de la force. Selon le rapport annuel de *Missing Voices*, 157 personnes ont été tuées par la police en 2020 au Kenya.

Le 27 mars 2020, le gouvernement kenyan a décidé d'instaurer un couvre-feu, ainsi que d'autres mesures restrictives visant à enrayer la propagation du Covid-19. L'application de celles-ci n'a pas été sans conséquence. La police a fait un usage excessif et arbitraire de la force afin de restreindre la liberté d'expression, les manifestations et rassemblements ont été interdits. Un exemple marquant est le cas du jeune Yasin Moyo, 13 ans, assassiné sur son balcon par un policier afin de faire respecter le couvre-feu.

En pleine pandémie et à la suite de critiques émises par diverses organisations de défense des droits humains, le président Kenyatta s'est excusé pour les nombreuses violences policières, sans toutefois ordonner à la police de mettre fin à ces abus. En février 2021, un cas sans précédent a marqué la justice kényane : quinze policiers et six agents des forces de l'ordre ont été inculpés d'actes violents commis en mars 2020. Cependant, malgré les espoirs des victimes, les charges ont été abandonnées.

La lutte contre l'impunité des violences policières et la facilitation des relations entre la police et les communautés font précisément partie des objectifs d'accompagnement de PBI Kenya. Les violences commises par la police ont poussé les habitant·e·s des quartiers

marginalisés à s'organiser collectivement, notamment à travers les Centres pour la Justice Sociale (SJs). Au Kenya, PBI et les SJs collaborent pour lutter contre ces abus à travers un dialogue régulier avec les autorités nationales et internationales afin de pousser le gouvernement à respecter les droits humains. Cette année marque les 40 ans de PBI et, à cette occasion, nous tenons à rappeler l'importance et la nécessité de combattre les violations des droits humains comme les violences policières et de promouvoir la paix.

[Peace Brigades International \(PBI\) Suisse](#)

Ines Alfaro

ines.alfaro@peacebrigades.ch

Assistante en communication et recherche de fonds

links

- [Peace Brigades International \(PBI\) Suisse](#)
- [Rapport annuel de Missing voices](#)

dossier

Gastronomie pour la paix – le centre Calabash au Kenya



Le restaurant communautaire Calabash fait partie du projet Orwa de Cuisine sans frontières au Kenya.